

Guadeloupe : si tu te fais vacciner, tu sortiras de prison plus vite...

écrit par Christine Tasin | 17 août 2021

DEMANDE DE VACCINATION

" En accord avec l'ARS Guadeloupe, l'Unité Sanitaire du Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault propose à toutes les personnes en détention, la vaccination contre le virus COVID 19 "

Des informations seront données au patient lors de la consultation médicale avant la vaccination.

Je soussigné :

Nom : _____

Prénom : _____

Ecrou n° : _____

N° de cellule : _____

Je souhaite me faire vacciner

Je ne souhaite pas me faire vacciner

Je suis déjà vacciné.

L'attestation de vaccination sera prise en compte dans les dossiers de demandes de permission, d'aménagement de peine et l'octroi des RPS.

Date : _____ Signature: _____

Ce document est à remettre immédiatement à l'agent pour transmission à la direction de l'établissement



DEMANDE DE VACCINATION

" En accord avec l'ARS Guadeloupe, l'Unité Sanitaire du Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault propose à toutes les personnes en détention, la vaccination contre le virus COVID 19 "

Des informations seront données au patient lors de la consultation médicale avant la vaccination.

Je soussigné :

Nom : _____

Prénom : _____

Ecrou n° : _____

N° de cellule : _____

Je souhaite me faire vacciner

Je ne souhaite pas me faire vacciner

Je suis déjà vacciné.

L'attestation de vaccination sera prise en compte dans les dossiers de demandes de permission, d'aménagement de peine et l'octroi des RPS.

Date : _____ Signature: _____

Ce document est à remettre immédiatement à l'agent pour transmission à la direction de l'établissement



L'attestation de vaccination sera prise en compte dans les dossiers de demandes de permission, d'aménagement de peine et d'octroi des remises

de peine

Chantage...

. *“Le directeur est passé voir les détenus en porte-à-porte”,*

S’agit-il d’un document authentique ? A-t-il été diffusé ailleurs qu’en Guadeloupe ? LCI a contacté pour le savoir le secrétaire local de FO Pénitentiaire, Alex Caneval. Il confirme “qu’en tant que syndicaliste”, il a “pu trouver le document en question”, évoqué par des détenus. “On ne sait pas d’où il sort”, glisse-t-il, ajoutant que les surveillants pénitentiaires n’avaient pas été mis au courant de sa distribution. “Le directeur est passé voir les détenus en porte-à-porte”, ajoute-t-il, déplorant une telle initiative.

<https://www.lci.fr/societe/covid-19-en-prison-des-permissions-et-remises-de-peines-facilitees-pour-les-detenus-vaccines-2193940.html>

<https://resistancerepublicaine.com/2021/08/14/cest-1938-a-nouveau-ils-ont-commence-par-sen-prendre-aux-non-vaccines/>